

## LE PROBLÈME DE L'ÉGALITÉ

Une bien jolie aventure arrivée dans une commune du département de la Drôme.

Le souffleur de l'orgue de l'église, — un pauvre diable, la simplicité même, à qui on avait persuadé qu'avec la République les hommes étaient devenus égaux en tout et pour tout, — le dit souffleur aborde un jour M. le curé.

— Monsieur le curé ! dit notre homme, tournant dans ses doigts son bonnet, d'un air passablement embarrassé.

— Qu'y a-t-il, Jean-Pierre ?

— Il y a... il y a, Monsieur le curé, que la chose me paraît contraire aux règles de l'égalité.

— Explique-toi, Jean-Pierre ?

— Oui, fit celui-ci s'enhardissant, faire aller le soufflet de l'orgue; c'est rudement pénible, Monsieur le curé, et c'est bien peu payé... cent francs par an ? quand M. Talbert — c'était le nom de l'organiste — gagne six cents francs. Moi je m'échine, et dzin à droite et dzin à gauche, et toujours debout, quand M. Talbert, lui, est commodément assis et se contente de "faire aller ses doigts," comme ça, sur une table. C'est pas ce qu'on appelle l'égalité, ça ! Monsieur le curé.

— Alors tu voudrais ?...

— Oui, Monsieur le curé, que mon traitement soit augmenté.

— Au fait, tu as peut-être raison, Jean-Pierre, et je réfléchirai à ta demande."

A quelques jours de là : — "Jean-Pierre, j'ai soumis la chose à M. Talbert. Lui est jeune, toi tu te fais vieux, et il trouve que cette situation n'est pas conforme aux règles de l'égalité. Voici ce qu'il te propose : il prendra ta place au soufflet et toi la sienne à l'orgue où tu n'auras qu'à faire aller tes doigts et où tu seras très bien assis.

— Mais, fit Jean-Pierre un peu embarrassé, mais je ne sais pas faire aller les doigts, moi.

— Ah ! reprit le curé, jouant une stupéfaction profonde — alors c'est différent... Mais aussi, qui se serait